



le 20 février 2018

Invitation presse

**Louvigné-du-Désert favorise la disponibilité
des sapeurs-pompiers volontaires**
Une convention sera signée entre le SDIS et la commune

Mercredi 28 février à 11h30, se tiendra à la mairie de Louvigné-du-Désert la signature d'une convention périscolaire entre le Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine et la commune de Louvigné-du-Désert.

En tant que sapeur-pompier volontaire et parent, il est parfois compliqué de conjuguer engagement citoyen et vie de famille. Comment se dégager du temps pour partir en intervention lorsque l'on doit récupérer les enfants à la sortie de l'école ?

Pour pallier cette difficulté, la commune de Louvigné-du-Désert et le SDIS vont signer ensemble une convention dite « périscolaire ». Le principe ? L'enfant pourra être accueilli pendant le temps périscolaire (cantine, garderie...), alors que cela n'était pas prévu, lorsque son parent est parti sur intervention. Une façon de gagner en disponibilité sur des créneaux horaires où une baisse significative est observée, au moment de la sortie d'école le soir mais également lors de la pause de midi. La prise en charge financière est alors assurée par la commune, voire par l'association de l'école privée le cas échéant.

Cette convention vise donc à accroître la disponibilité opérationnelle en journée pour le centre de secours afin de permettre d'améliorer la qualité de la réponse opérationnelle. Elle permet en outre aux sapeurs-pompiers volontaires de Louvigné-du-Désert, par ailleurs parents d'enfants scolarisés, de concilier plus facilement leur vie de famille et leur engagement citoyen.

A noter que seuls quelques SDIS en France ont déjà signé ce type de conventions : le Rhône (SDMIS), la Manche, l'Essonne, le Maine-et-Loire et la Vendée. L'Ille-et-Vilaine figure ainsi parmi les premiers départements de France à mettre en place ce dispositif étendu actuellement à seulement 6 communes du département.

Nous vous invitons à assister à
**la signature officielle de la convention de partenariat
entre le SDIS d'Ille-et-Vilaine et la commune de Louvigné-du-Désert**

Mercredi 28 février à 11h30
A la mairie de Louvigné-du-Désert – 19 rue Lariboisière

Quelques chiffres sur le centre d'incendie et de secours de Louvigné-du-Désert



Chef de centre
Lieutenant Loïck James

Effectif

29 sapeurs-pompiers volontaires participent à l'activité opérationnelle du centre de secours.

Véhicules de secours

1 BRSL – 1 CCRM – 1 MPR – 1 VLF – 1 VSAV – 1 VTU

Couverture opérationnelle

Le centre d'incendie et de secours de Louvigné-du-Désert couvre en 1er appel les communes de Louvigné-du-Désert, Melle, Monthault et Villamée, soit une population d'environ 5 000 habitants.

Sur l'année 2017, le centre d'incendie et de secours a réalisé 343 interventions (339 interventions l'année précédente).



274
secours à
personnes
(soit 80%)



22
secours routiers
(soit 6,5%)



16
opérations
diverses
(soit 4,5%)



31
incendies
(soit 9%)